LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE synthèse 2022



SOMMAIRE PRÉFACE

SOMMAIRE

Preface	3
Avant-propos	4

PARTIE 1

Présence et usages de la langue française dans le monde

■ Dénombrement et répartition	
géographique des francophones	6
Une vision polycentrique	
du français	10
■ Langue française et multilinguisme	
dans les organisations	
internationales	13

PARTIE 2

Politiques linguistiques et enseignement du et en français dans le monde

Le français langue de scolarisation 20
 Le français langue étrangère 21

PARTIE 3

Langue française, culture et numérique

La place du français sur Internet	26	
Les contenus culturels francophones		
en ligne : enjeux et défis		
de la découvrabilité	28	
Le livre et les auteurs de langue		
française	31	

PRÉFACE



Le rapport qui suit n'est pas tant la description de l'*état* de la langue française qu'une présentation, une saisie sur le vif du *mouvement* francophone dans le monde. Il s'ouvre en effet sur ce constat : «On naît de moins en moins francophone, mais on le devient de plus en plus.»

Car la francophonie, comme il est dit dans le rapport, est devenir, variations, polycentrisme. D'un mot, elle reflète le pluriel du monde.

La francophonie est devenir car elle est énergie qui puise à celle des démographies d'un continent africain qui, comme elle, va vers sa jeunesse. La langue française est donc plus que jamais langue d'Afrique, de ses écoles, de sa production littéraire, de sa recherche, de ses pensées. Elle sait également se faire la *lingua franca* de ses rues, de ses marchés, de ses villes en croissance toujours plus rapide.

La francophonie est devenir aussi car elle est accueil, encore et toujours, des variations et variétés qui continûment adviennent dans le foisonnement des cultures qu'elle rassemble autour de la langue qu'elles partagent. Elle compose ainsi un cercle vivant dont on dira, en paraphrasant l'ancienne image médiévale, que son centre est partout et sa circonférence nulle part.

Polymorphe et polycentrique donc, la francophonie fait corps avec le pluriel du monde. Son credo est qu'un monde pluriel est non seulement un fait, mais une valeur qui doit lui donner orientation. La francophonie est ainsi la promotion continue du pluralisme linguistique et de ses vertus, dans le monde et en son sein. Parmi celles-ci, d'abord, la faculté de penser de langue à langue, qui est aussi capacité de décentrement et d'ouverture.

Voilà pourquoi ce rapport insiste sur «les dangers du monolinguisme» en général, dans les institutions et les relations internationales en particulier. Il ne s'agit pas, en effet, d'imposer ou de s'imposer une langue qui serait plus «universelle» que les autres, mais de comprendre que dans un monde du pluriel des cultures et des idiomes, qui sont autant de visages de l'humanité, c'est au bout de la rencontre des langues, de leur dialogue, qui peut être difficile, de leur mise en relation, qui ne va certes pas sans malentendus, que se trouve le commun, l'universel, qu'il faut réaliser ensemble. Qui ne peut donc être, selon le mot du philosophe Maurice Merleau-Ponty, que «latéral» ou «horizontal» et non pas «de surplomb».

De ce (multi)latéralisme nécessairement plurilingue, la francophonie est le héraut et la manifestation.

Souleymane Bachir Diagne

Columbia University

AVANT-PROPOS

Cette 5° édition de *La langue française dans le monde* nous plonge au cœur des différentes francophonies qui sont nées et se sont épanouies au fil des voyages que la langue française accomplit depuis quelques siècles. Avec **321 millions de locuteurs**, la langue française demeure la 5° langue la plus parlée au monde (après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol).

À travers une série d'enquêtes et d'analyses basées sur des recherches universitaires, des travaux de documentation et d'analyses statistiques sur les évolutions démo-linguistiques, des entretiens et des témoignages, l'ouvrage rend compte de la présence et de l'usage du français dans la grande diversité des contextes sociolinguistiques au sein desquels il évolue.

Il est traversé par un constat encore trop peu partagé selon lequel la majorité des locuteurs de français et des enfants scolarisés en français pour l'acquisition de leurs premiers savoirs résident sur le continent africain.

Pour bien le comprendre, nous sommes invités à une exploration de la « galaxie francophone » dans la première partie de l'ouvrage qui dévoile le nombre et la répartition des francophones dans le monde, mais qui décrit surtout la réalité des usages et des niveaux d'appropriation de cette langue que des millions de locuteurs utilisent, modifient et enrichissent chaque jour au contact d'autres réalités et d'autres langues. La présentation des résultats d'une enquête de terrain, conduite sur une année dans une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, permet d'aborder en profondeur et sans tabous la question des variétés de français.

Parmi les nombreux enjeux liés au caractère mondial de la langue française et à la diversité de ses contextes d'usage, nous avons tenu à examiner plus particulièrement la question du multilinguisme dans les organisations internationales. Nous avons notamment considéré l'impact du « dispositif de veille, d'alerte et d'actions » initié en 2020 par la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo ; qui déclare dans l'entretien qu'elle nous a accordé que « Le multilinguisme, condition essentielle du multilatéralisme, est un bien commun et une valeur à défendre ».

La deuxième partie du livre se révèle être une mine d'informations précises sur la situation de l'apprentissage du

et en français dans près de 160 pays. Mesurant les évolutions globales et présentant les avancées et les reculs, les monographies consacrées à chaque territoire sont complétées par une analyse plus générale sur les leviers favorables au plurilinguisme dans les systèmes éducatifs. L'occasion aussi de faire le point sur les différentes activités soutenues par la Francophonie pour accompagner la réussite des plus de 93 millions d'élèves qui ont le français parmi leurs langues de scolarisation

En tant que langue étrangère, le français est la 2e langue la plus apprise dans le monde par plus de **50 millions d'individus**. La valorisation des atouts des formations de français à usage professionnel permet de dépasser l'image traditionnelle d'une langue académique ou élitiste vers une fonction favorable à l'employabilité, aux mobilités professionnelles et étudiantes. On verra également que la demande de français est importante et que le nombre de ses apprenants croit sensiblement dans certaines parties du monde (Afrique, Amérique, Asie), même si la régression constatée en Europe pèse et conduit plutôt à une stagnation au niveau mondial.

La troisième partie débute par une actualisation des chiffres de la présence de la langue française sur Internet, qui confirme $sa\ 4^e$ place (après l'anglais, l'espagnol et l'arabe), tout en proposant une approche originale mettant en avant la notion de « cyber mondialisation des langues » qui montre à quel point l'anglais et le français se détachent des autres langues.

Vient ensuite un état des lieux inédit sur la nouvelle question de la « découvrabilité » des contenus culturels en ligne qui nous confirme, s'il en était besoin, l'importance des enjeux liés à la transition numérique et des questions que pose la « plateformisation » des secteurs culturels, de l'audiovisuel et de la musique notamment. Parallèlement, en rendant compte de la tenue, en 2021, du 1er Congrès mondial des écrivains de langue française et des États généraux du livre en langue française dans le monde, nous rappelons combien l'espace francophone du livre et de la lecture est révélateur à la fois de la richesse des univers culturels mais aussi des déséquilibres encore à corriger.

Alexandre Wolff Responsable de l'Observatoire de la langue française

PARTIE 1

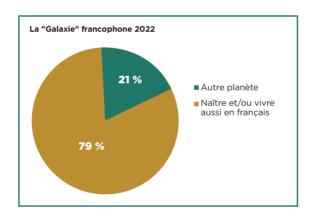
PRÉSENCE ET USAGES DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

La progression du nombre de francophones en Afrique étant une constante depuis quelques années, la répartition des locuteurs de français s'est profondément modifiée, tout comme se sont transformés les usages de cette langue dans les contextes essentiellement plurilingues qui caractérisent le continent africain. Les modes d'acquisition de la langue française passant par des processus d'apprentissage essentiellement formels (mais pas exclusivement), la pratique du français, plus ou moins intense selon les pays concernés, s'ajoute à celle d'une ou de plusieurs autres langues dans des contextes moins formels, par exemple en dehors du milieu scolaire ou des institutions officielles. De plus, ces nouveaux locuteurs pour lesquels le français n'était pas, le plus souvent, la langue première, se l'approprient sur la base d'autres compétences linguistiques. Ceci multiplie les occasions d'interaction entre le français et les langues nationales dont la résultante prend diverses formes : création de nouveaux mots, transposition au français d'expressions ou de formes issues d'autres langues, émergence de parlers différents du français standard... Comme le dit Richard Marcoux, le directeur de l'ODSEF1, « on naît de moins en moins francophone, mais on le devient de plus en plus ».

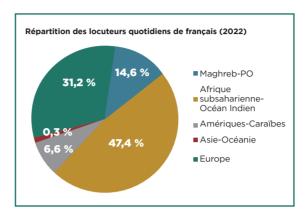
DÉNOMBREMENT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FRANCOPHONES

Avec 321 millions de francophones² estimés à travers le monde en 2022, la langue française se maintient dans le groupe des 5 langues les plus parlées à l'échelle de la planète (après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol³). En quatre ans, ce sont 21 millions de personnes supplémentaires qui parlent le français, soit une progression de 7 % depuis 2018. La croissance constatée maintenant depuis plusieurs années se poursuit donc à bon rythme, même s'il faut noter un léger ralentissement. En effet, sur le même périmètre, le nombre de francophones avait crû de près de 10 % entre 2014 et 2018.

³Les estimations du nombre de locuteurs des autres langues proviennent de l'ouvrage Ethnolgue, Languages of the World. 23e édition, 2020 cité par Wikipédia. Comme nos lecteurs en ont pris l'habitude, nos réflexions tiennent compte des contextes variés dans lesquels s'épanouit la langue française. Pour des raisons à la fois méthodologiques qu'impose une pensée rigoureuse, et pragmatiques qui évitent de perdre le contact avec la réalité, nous choisissons de distinguer une francophonie du quotidien (au sein de la planète « Naître et/ou vivre aussi en français ») de celle qui s'exprime dans des environnements où le français est exclusivement une langue étrangère (cf. graphique « La galaxie francophone en 2022 »). Les 36 pays4 concernés, outre le fait qu'ils concentrent à eux seuls près de 80 % des francophones du monde, ils constituent surtout un ensemble déterminant pour l'avenir de la langue française. Certes, l'importance de la dynamique liée à l'apprentissage du français comme une langue étrangère, est indiscutable et ses inflexions disent beaucoup de la capacité de la langue française à demeurer attractive et utile dans un monde où le plurilinguisme progresse. Néanmoins, comme le montre les statistiques et les études que nous rassemblons depuis plus de 10 ans, c'est sur le continent africain que se joue l'avenir de la langue française.

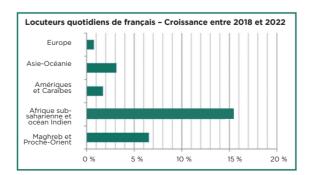


En effet, non seulement la croissance du nombre de francophones sur la planète « Naître et/ou vivre en français » est légèrement supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble du monde (+1 point⁵), mais elle représente surtout à elle seule 95 % de l'augmentation constatée. Ainsi, plus de 19 millions des « nouveaux francophones » résident dans cet espace dont la composante principale est africaine.



En gagnant 2,5 points de pourcentage par rapport à 2018, le continent africain confirme à la fois sa place centrale dans la francophonie quotidienne et la dynamique qui le distingue des autres espaces.

En affinant un peu notre observation, on voit d'ailleurs que cette dynamique africaine est surtout due aux pays de l'Afrique subsaharienne qui représentent à eux seuls plus de 80% de la croissance francophone de cet espace. Dans ces pays, à quelques exceptions près, les taux de progression sont en effet nettement supérieurs à ceux qu'affichent les autres. Alors que le nombre de locuteurs quotidiens du français a progressé de 8 % entre 2018 et 2022, il a bondi de plus de 15 % dans l'ensemble Afrique subsaharienne-océan Indien (ASS-OI).



Face à cette évolution positive, il convient néanmoins de relever deux choses : la progression est partout légèrement inférieure à celle constatée entre 2014 et 2018 et elle masque des disparités certaines entre les pays.

■ Une croissance qui se ralentit?

Par pays, il faut tout d'abord retenir que, quels que soient les commentaires que nous allons présenter ci-dessous, la progression du nombre de francophones en Afrique subsaharienne et dans l'océan Indien est toujours au moins égale à celle de la population totale sur la même période.

Néanmoins, si l'on s'en tient à une vision globale, on constate que tous les continents de la planète « naître et/ou vivre aussi en français » marquent le pas dans la progression du nombre de francophones. La croissance est en effet toujours moins forte que celle enregistrée lors de notre dernière estimation. La différence étant de 1 point de pourcentage en Europe et en Océanie, de 2 points dans les Amériques et en Afrique subsaharienne-océan Indien, mais de 10 points au Maghreb-Moyen-Orient.

Un indicateur peut-être moins sensible aux aléas liés aux calculs que nous réalisons tous les 4 ans - et sans doute également plus important lorsque l'on veut prendre du recul et envisager la question sur un plus long terme - est à chercher dans les changements intervenus dans le pourcentage de la population considérée comme francophone⁶ dans chaque pays de cette planète « Naître et/ou vivre aussi en français ». (cf. carte pp. 8 - 9)

Ainsi, aucun pays de l'espace africain n'a connu de modification significative du pourcentage de sa population francophone par rapport à sa population totale. Depuis 2010, on retrouve les mêmes pays dans les mêmes tranches, majoritairement inférieures à 50%, à l'exception des 5 ou 6 pays qui avaient déjà dépassé ce seuil ou en étaient très proches. On pourrait y voir ce que les prospectivistes appellent un signe faible, préfigurant un scénario moins optimiste que celui retenu dans l'hypothèse haute des excellentes prévisions (cf. p.10) réalisées par notre partenaire de l'Université Laval (l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, ODSEF).

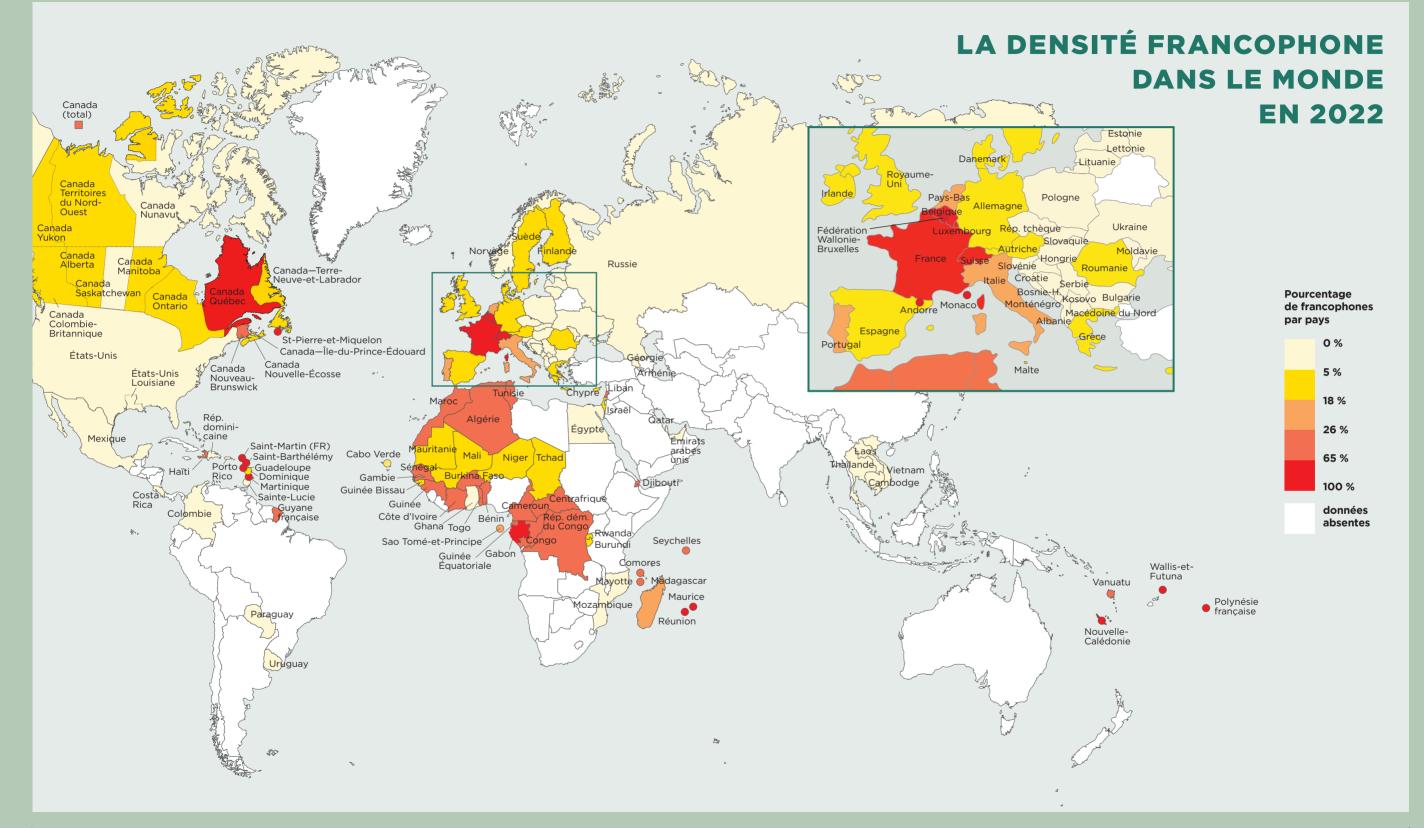
 $^{^{\}rm l}$ Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone de l'Université Laval à Québec.

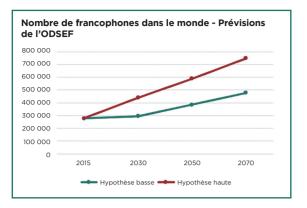
² Pour le détail des calculs, voir la note de recherche Richard MARCOUX, Laurent RICHARD et Alexandre WOLFF. Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques. Québec, 2022, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) Université Laval. Voir pressure.

⁴ Algérie, Andorre, Belgique (dont la fédération Wallonie-Bruxelles), Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada (dont Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Ontario et Canada-Québec), Comores, Congo, Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Djibouti, France (et ses territoires ultramarins), Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu

⁵ Celle-ci est en réalité un peu plus forte, mais la révision à la baisse (par rapport à 2018) de la population totale de certains territoires où les francophones pèsent plus de 80 % (Fédération Wallonie-Bruxelles, Guadeloupe, Martinique, Polynésie française et Wallis et Futuna) l'a mathématiquement freinée.

⁶ Là encore, il serait hasardeux de présenter les évolutions de pourcentage par pays, entre 2010 et 2022 par exemple, sans multiplier les avertissements concernant les changements intervenus dans les sources utilisées et les longues explications techniques sur les effets de structures démographiques. Nous choisissons donc la vision d'ensemble.





Nous savons que de faibles variations ne sont pas forcément révélatrices, mais l'on peut se risquer néanmoins à formuler une proposition générale.

En premier lieu, et quelles que soient les précautions méthodologiques prises, il ne semble pas possible de conclure à un approfondissement de l'ancrage francophone de ces pays. La langue française maintient sa présence, mais elle ne paraît pas creuser son avance. Si, sur le long terme, la part des francophones croît indéniablement, on doit constater qu'elle semble avoir atteint, certes assez rapidement (en une vingtaine d'années) une sorte de seuil. Partant de très bas, car, faut-il le rappeler, la période coloniale n'a que très faiblement contribué à la diffusion de la langue française parmi la population, le niveau de francophonie a spectaculairement augmenté, grâce à l'école. Les progrès de la scolarisation aidant, il a continué de s'élever, mais plus lentement. Cela confirme nos avertissements répétés depuis 2010 concernant les conditions nécessaires à l'avenir de la francophonie sur le continent africain.

En conclusion, il apparaît que les défis à relever en matière d'éducation de qualité en français sont plus que jamais urgents. À cet égard, les derniers résultats de l'étude PASEC7 concernant 14 pays⁸ membres de la Conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), ne sont pas des plus rassurants. En effet, en moyenne, en début de cycle⁹, plus de 55 % des

⁷ PASEC2019. Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire.

⁸ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. élèves n'ont pas atteint le niveau « suffisant » en langue. De même, en fin de scolarité, en lecture, plus de la moitié des élèves (52,1%) est en dessous du seuil « suffisant » de compétences. Le rapport PASEC2019 note tout de même que les résultats sont, en moyenne, meilleurs que ceux constatés lors de l'évaluation précédente en 2014, même si quelques pays stagnent voire régressent.

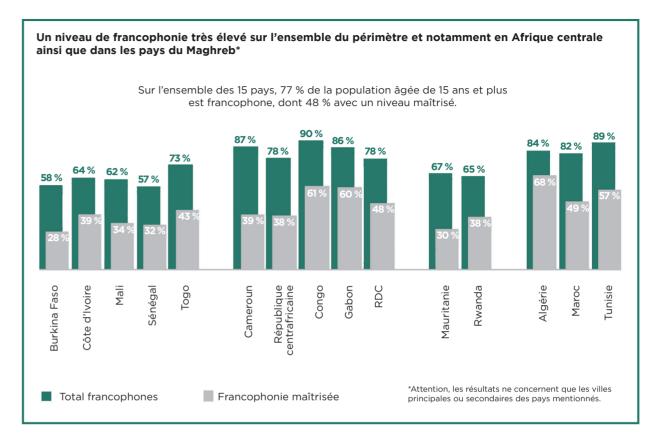
Les réalités sociolinguistiques révèlent quelques traits communs, mais elles sont aussi souvent différentes d'un pays à un autre. C'est particulièrement vrai concernant les usages du français qui varient sensiblement, notamment en fonction de la place qu'y occupe une langue nationale largement partagée (cf. graphique « Niveau de francophonie » ci-contre), mais aussi selon des dynamiques urbaines.

UNE VISION POLYCENTRIQUE DU FRANÇAIS

Les dernières enquêtes de l'institut Kantar dont nous avons pu exploiter les résultats, et qui concernent les villes de 15 pays¹⁰, se sont déroulées au cours du deuxième trimestre de l'année 2020 et du premier trimestre de l'année 2021. Elles révèlent une connaissance significative mais variable du français dans tous les pays de l'échantillon. La population se déclarant francophone est majoritaire : entre 57% (dans les villes sénégalaises) et jusqu'à 90% (dans les villes congolaises), mais la réelle maîtrise du français concerne un nombre plus réduit de personnes. Selon un indicateur établi par Kantar définissant une « francophonie maîtrisée » la fourchette s'étend entre 28% (villes burkinabés) et 68% (villes algériennes).

Du point de vue des évolutions, on peut noter une relative stabilité dans les niveaux de francophonie déclarés par les populations. Les plus anciennes enquêtes en notre possession remontant à 2008, un certain recul permet de faire quelques constats. Si une majorité des pays concernés ne semble marquée par aucun changement significatif, tant dans le total déclaré de francophones que dans celui des personnes considérées comme ayant une « francophonie maîtrisée », on peut relever quelques cas particuliers.

¹⁰ Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, République Centrafricaine, Togo, Rwanda, Sénégal, Cote d'Ivoire, Cameroun, RDC, Gabon, Mali, Burkina Faso, Congo



Ainsi, les résidents des villes gabonaises et marocaines révèlent une nette progression de la « francophonie maîtrisée » comme du total des francophones. La « francophonie maîtrisée » est également en forte hausse dans les villes ivoiriennes, tandis que le niveau de francophonie générale ne change pas. Les villes maliennes et tunisiennes affichent également un accroissement du nombre de personnes se déclarant francophones entre 2010/2011 et 2020/2021 (respectivement +17 et + 18 points). En revanche, si la proportion globale de francophones est stable dans les villes de la RDC, celle des locuteurs maîtrisant le mieux la langue française se réduit de 7 points entre 2009 et 2020/2021. Les villes sénégalaises révèlent une tendance inverse, avec un maintien des francophones confirmés, mais une baisse du total (-5 point entre 2009 et 2020/2021).

■ Un profil dominé par les jeunes

La majorité des francophones d'Afrique subsaharienne et du Maghreb se situe dans la classe d'âge comprise entre 15 et 24 ans. Ce qui révèle une potentialité de croissance forte pour la francophonie. En effet, les résultats montrent que ces jeunes sont relativement plus nombreux à maîtriser la langue française que leurs aînés. À l'exception du Mali, du Rwanda et du Togo et, dans une moindre mesure, du Congo et de la RDC, la proportion de jeunes citadins maîtrisant la langue française est bien supérieure à celle des autres tranches d'âges. L'écart constaté est en moyenne de 6 points, mais il se situe parfois (4 pays) à 10 ou 20 points! Ceci est naturellement un gage d'avenir pour le français, que nous avions déjà constaté dans d'autres études qui faisaient apparaître un recours plus important au français de la part des jeunes générations.

Outre leur relative jeunesse, les francophones des villes sont majoritairement des personnes ayant suivi un minimum d'études (au moins primaires, mais surtout secondaires et supérieures) et se situant dans les catégories les plus aisées de la population. On retrouve ici l'importance de l'école dont l'accès est en partie conditionné par le niveau de revenu, qui est lui-même lié au statut social de l'individu, donc

⁹ Les évaluations ne portent que sur l'enseignement primaire.

à ses interactions sociales, sa consommation culturelle, son milieu professionnel... Tous ces éléments favorisant plus ou moins la fréquence et la qualité d'usage du français.

■ Une place reconnue à la langue française

Ces liens entre la maitrise de la langue française et les opportunités qu'elle permet de saisir sont d'ailleurs parfaitement exprimés dans les réponses concernant l'importance de cette langue par rapport à différents sujets. Ainsi, le français fait très souvent l'unanimité ou se trouve très apprécié pour ses capacités à :

- Obtenir un travail (entre 67% et 97% des avis)
- Faire des études (entre 68% et 98%)
- S'informer (entre 49% et 98%)
- Faire des recherches sur Internet (entre 53% et 97%)
- Accéder à d'autres cultures (entre 55% et 96%).

■ Le français, une seconde langue

La mesure des usages de la langue française par contexte se fait à travers les questions posées permettant de classer les langues utilisées à la maison et au travail en distinguant celle dont l'usage est le plus fréquent (langue principale) et les autres, par ordre d'importance.

Au travail

Le français est présent dans tous les cas de figure. Il se trouve même en première position (« langue principale ») dans les villes de Côte d'ivoire, du Cameroun, du Congo, du Gabon (où il est même la seule langue citée) et de la RDC. Dans tous les autres pays, à l'exception du Burkina Faso (où le mooré et le dioula le devancent) et du Rwanda (après le kinyarwanda et l'anglais), le français est la deuxième langue principalement utilisée au travail dans les villes.

À la maison

Les fréquences d'usage du français sont toujours moins nombreuses dans les foyers qu'au travail - jusqu'à disparaître parfois, comme dans les villes du Sénégal et de la Mauritanie - mais sa position dans la hiérarchie des langues demeure relativement stable. On retrouve même la langue française en première position dans les milieux urbains de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo et du Gabon. Dans les villes de plusieurs pays, elle est la deuxième langue la plus utilisée : Algérie, Mali, République centrafricaine, RDC et Togo. Enfin, au Maroc, en Tunisie et au Rwanda, sa place

est marginale et elle n'est, au mieux, que la deuxième ou troisième « autre langue » pouvant servir de médium de communication dans les familles, mais elle est présente.

En résumé, les résultats des enquêtes font ressortir les constats suivants :

- → tous les francophones présents sur ces territoires sont plurilingues et leur première langue n'est que rarement le français ;
- → l'acquisition de la langue française requiert des efforts et sa connaissance, sans parler d'une maîtrise complète, n'est partagée que par une partie des populations;
- → le statut officiel du français et sa qualité de langue d'enseignement ne garantissent pas à eux seuls une diffusion généralisée, ni de sa maîtrise, ni de son usage;
- → la place singulière (sans comparaison avec d'autres langues étrangères ou d'autres langues transnationales, voire nationales) que cette langue occupe dans les sociétés la qualifie au titre de langue africaine, propriété de ses locuteurs :
- → certains marqueurs de son implantation durable et de sa potentielle progression (jeunesse de ses locuteurs, présence avérée dans les foyers et les activités économiques) méritent une attention particulière.

Les variations sociolinguistiques du français

Une autre question, à la croisée des modes d'acquisition, des usages et de la connaissance du français et des autres langues méritant une approche plus fine, le lecteur pourra aussi bénéficier des résultats d'une enquête récente conduite dans une dizaine de pays d'Afrique¹¹ mettant en avant les constats faits en matière d'usages variés du français. L'entretien que nous a accordé le professeur Bernard Cerquiglini, linguiste et président du comité scientifique du Dictionnaire des francophones (DDF¹²) montre à quel point cette question est devenue prégnante.



L'Observatoire de la langue française a initié cette première étude¹³ exploratoire sur la question de la variation sociolinguistique du français, la perception qu'en ont ses locuteurs et les usages qui en sont faits, notamment dans la sphère éducative. Les chercheurs étaient également invités à explorer les voies d'une possible « gestion concertée » de la langue française considérée comme devant être la propriété légitime de tous ses locuteurs qu'ils résident à Paris, à Dakar ou à Kinshasa. Sur la base d'une revue documentaire, de questionnaires, d'entretiens et d'observations directes de classes, le travail des chercheurs a permis de dégager quelques tendances.

La langue française est perçue, par ses locuteurs non natifs, essentiellement comme un outil fonctionnel, dans un rapport marqué du sceau du pragmatisme et de l'utilité. C'est d'ailleurs également le cas pour les langues nationales dont les usages et les déclarations qui les accompagnent ne font que marginalement affleurer une approche militante. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, bien que présente à l'esprit des locuteurs, l'origine historique de l'arrivée de la langue française sur le continent africain et dans l'océan Indien (la colonisation), ne suscite que fort peu d'expressions d'hostilité à son endroit. Même si son caractère obligatoire, voire « imposé », peut être relevé, les réserves qu'il pourrait engendrer s'exprimeraient à l'encontre des politiques nationales, ce qui, soixante ans après les indépendances, semble assez logique. Cela ne signifie pas pour autant que les citoyens ne perçoivent pas l'intérêt pour les pays francophones du Nord, et singulièrement pour la France, de maintenir et d'accroître la présence de la langue française à l'échelle internationale. Ils insistent néanmoins surtout sur le levier que représente la maîtrise de cette langue. Enfin, le recours très fréquent au français, qui semble se confirmer, n'entame pas les pratiques plurilingues qui sont indiscutablement une caractéristique des contextes sociolinguistiques francophones du Sud.

L'enjeu pour les promoteurs de la langue française, dont la Francophonie institutionnelle, serait donc lié à leur capacité à soutenir et valoriser le plurilinguisme tout en faisant valoir l'utilité du français.



¹³ « Pratiques et représentations sociolangagières des français en Francophonie » (PRESLAF). Le rapport complet et les résultats de l'étude peuvent être consultés à l'adresse suivante. Voir QRcode. Les variétés de français, quant à elles, ne sont pas niées, mais elles ne semblent pas non plus revendiquées. Les locuteurs sont finalement peu nombreux à reconnaître leur emploi pour eux-mêmes alors qu'ils attestent volontiers de leur présence et de leur usage en général. Aux difficultés qu'ils rencontrent à cerner les contours de cette catégorie de langue - tout comme les chercheurs qui publient sur ces questions - s'ajoutent manifestement une réticence diffuse à s'en réclamer. Pour autant, les déclarations les concernant. y compris pour leur prise en compte dans les processus d'apprentissage, révèlent le sentiment d'une nécessité d'appréhender la question et de « faire une place » aux variétés de français. Cette place n'est d'ailleurs pas nulle à l'école, même si les enseignants privilégient très majoritairement le français dit « standard » dans leur pratique de classe, tout en ayant recours ponctuellement à différentes formes de français (ainsi qu'aux langues nationales) pour autant qu'elles favorisent les interactions et l'acquisition des connaissances à transmettre. Ils émettent parallèlement de sérieux doutes sur le bien-fondé, et surtout la pertinence, en termes de résultats, de l'emploi des variétés de français pour la réussite des élèves.

Il y a là manifestement un sujet à saisir pour accompagner, là où le besoin existe, les enseignants en identifiant de « bonnes pratiques » qui ne seraient plus « taboues », pour peu qu'elles garantissent un enseignement de qualité...

LANGUE FRANÇAISE ET MULTILINGUISME DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

■ Le danger du monolinguisme

Les rapports émanant aussi bien des organisations internationales elles-mêmes que des observateurs extérieurs s'accordent tous à déplorer la dérive dans les pratiques linguistiques vers le non-respect du multilinguisme. Des importants déséquilibres sont signalés en faveur de l'anglais au détriment des autres langues officielles ou de travail dans l'ensemble des travaux de ces organisations et notamment, dans les processus de recrutement, dans la communication externe et dans les appels d'offre ou à projets.

Le dernier rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur le multilinguisme met en exergue les difficultés récurrentes de certaines de ces structures à mettre en œuvre le multilinguisme. L'anglais reste la langue de prédilection à

l'ONU tant pour le recrutement – 98,7 % des offres d'emploi exigent la connaissance de l'anglais, alors que le français enregistre une diminution de 1,2 point depuis 2017 (à 10,4 %) – que dans la communication interne : 98 % du contenu des sites intranet des entités du Secrétariat est disponible en anglais (soit une augmentation de 23 points depuis 2018), contre 16 % en français.

Le Corps commun d'inspection (CCI) du système des Nations Unies¹⁴ signale dans son dernier rapport l'absence d'avancées notables et la nécessité pour les organes directeurs de prendre des mesures pour veiller au bon équilibre entre la mise en œuvre effective du multilinguisme et l'allocation des ressources nécessaires.

À l'Union européenne, la situation n'est guère plus favorable au multilinguisme : entre 3,7 % (à la Commission européenne) et 12 % (au Parlement européen) seulement des documents produits ont pour langue-source le français ; une chute continue depuis vingt ans, lorsque cette proportion était de 34 % (en 1999).

Il serait d'autant plus important de mettre fin à ces dérives que, selon les enquêtes, seuls 25 % des citoyens européens sont capables de comprendre un article de journal ou une information audiovisuelle en anglais¹⁵ et que, depuis la sortie du Royaume-Uni de l'UE, moins de 1 % de la population des pays membres a l'anglais pour langue maternelle...

Les constats faits pour l'ONU et l'Union européenne sont à peu près les mêmes pour les autres organisations régionales ou internationales, comme le montre le dernier document de suivi du Vade-mecum de la Francophonie de l'OIF qui traite aussi de l'Union africaine, du Parlement européen ou encore du Conseil de l'Europe.

■ Vers un dispositif opérationnel à trois volets : veille, alerte et action

Déterminée à «faire reculer le recul du français», la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, a engagé une large réflexion avec les représentants

des États et gouvernements au sein d'un groupe de travail « Langue française » qu'elle a mis en place et qu'elle préside régulièrement.

Un « dispositif de veille, d'alerte et d'action en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les organisations internationales », soutenu par les États et gouvernements francophones, a été activé afin de rendre opérationnels l'échange d'informations, la coordination des initiatives déployées et la mobilisation des réseaux francophones. Un réseau de points focaux nationaux a été formé afin de participer aux activités de veille et d'alertes concernant les violations avérées au régime linguistique des organisations internationales.

Un plaidoyer politique et une mobilisation des États et gouvernements

L'OIF s'est engagée, depuis son siège à Paris et à travers ses représentations extérieures16, notamment celles œuvrant auprès des organisations internationales, dans un plaidoyer mené à différents niveaux, ainsi qu'à travers de nombreuses activités, dont l'animation des Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF) et des réseaux de fonctionnaires internationaux. De son côté, la Secrétaire générale plaide constamment au plus haut niveau auprès des chefs d'État et de gouvernement, des responsables des organisations internationales et jusqu'au Conseil de sécurité des Nations unies. Grace à l'appui des Représentations extérieures de l'OIF, plusieurs réunions et initiatives ont permis de renforcer le rôle des GAF et leurs actions en faveur du multilinguisme. L'OIF a également mis à leur disposition une application numérique pour les intégrer dès le début de l'année 2022 dans un réseau mondial.

L'accompagnement de l'OIF

Coopérer avec les organisations internationales et régionales (OIR)

La coopération étroite de l'OIF avec les OIR pour soutenir le multilinguisme s'est traduite par des initiatives concrète telles que : le lancement en mai 2021 d'un cycle de formations techniques en français destiné aux fonctionnaires de l'Union Africaine ; le développement en 2021 d'un module en communication professionnelle et français juridique pour la Cour pénale internationale ; la publication de deux

appels à manifestation d'intérêt en 2021 visant à renforcer les capacités en français des fonctionnaires et la médiation linguistique (9 projets sélectionnés; 8 OIR bénéficiaires).

Former et renforcer les capacités

Afin de renforcer les capacités des États ou des établissements nationaux de formation dans la définition et la mise en œuvre de plans de formation au et en français des (futurs) fonctionnaires et diplomates, l'OIF déploie des programmes qui visent à augmenter le nombre de cadres et experts des administrations ciblées attestant d'un niveau de langue française suffisant pour s'exprimer en français dans leur contexte professionnel. Dans ce cadre, dix-neuf États ou établissements nationaux ont signé des accords de coopération (Initiatives francophones nationales et initiatives francophones d'établissement - IFN et IFE) avec l'OIF pour la période 2019-2022. Plus de 1 200 agents – dont au moins 70 % de femmes – sont ainsi formés chaque année.

Proposer des outils et des ressources

En 2020, l'OIF a poursuivi son soutien à TV5MONDE pour la production de 42 émissions sur l'actualité («7 jours sur la planète»), de 1 080 exercices d'autoformation et de 262 fiches pédagogiques. Pour l'apprentissage en autonomie, certaines collections rencontrent un grand succès comme «Le français des relations internationales», destinée aux personnes qui préparent la passation du diplôme de français des relations internationales (DFP-RI) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris–Île-de-France, ou «Objectif diplomatie» pour s'initier au français des relations internationales dans des contextes formels ou informels. En mars 2020, TV5MONDE a lancé l'application «Apprendre le français avec TV5MONDE» qui contient les 3 000 exercices du site apprendre.tv5monde.com.

L'OIF est également associée depuis 2017 à Hachette FLE pour la publication d'Objectif diplomatie niveau 1 nouvelle édition, un ouvrage consacré à l'apprentissage du français pour les diplomates. En décembre 2019, l'offre s'est enrichie d'un parcours numérique de 150 exercices autocorrectifs et, fin 2021, Objectif diplomatie.lab niveau 1, outil numérique ouvert mis à disposition des enseignants a été mis en ligne.

Un volet spécifique « paix et sécurité »

Pour renforcer la présence de francophones dans les OMP de l'ONU (estimée à 27 % en janvier 2021, alors que la

majorité des missions est déployée dans l'espace francophone), l'OIF mène des actions dont plusieurs ont produit des résultats tangibles. Parmi ces initiatives, on évoque le projet pilote OIF-ONU-France pour le renforcement du dispositif d'enseignement du français pour le personnel militaire de la MINUSMA¹⁷ (mai 2021-en cours).

Dans le cadre d'un partenariat développé par l'OIF avec la Division de la police des Nations Unies, deux séminaires régionaux ont été organisés conjointement depuis 2018 à Paris et à Bamako, avec l'appui du réseau de formation policière Francopol afin d'améliorer la qualité des candidatures présentées par les francophones. Une progression du nombre de policiers francophones a été constatée : de 28% en 2012 à 80% des effectifs en 2021.

Quant aux formations francophones proposées, on cite également : le premier stage francophone de formation à la direction des Missions, déployé jusqu'à présent uniquement en anglais ; le premier cours francophone pour les officiers militaires féminins ; l'élaboration d'une formation en français pour les conseillers militaires des OMP chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH).

Un autre succès notable a été le lancement en 2021 d'une plateforme du Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP), intégrée désormais au site Internet de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix. Ce réseau vise à valoriser l'expertise francophone et le potentiel des écoles et centres de formation au maintien de la paix répartis en Afrique, en Amérique du Nord, en Europe et en Asie du Sud-Est. Des ressources de formation¹⁸ au maintien de la paix en français sont accessibles en ligne.

Le français, langue officielle aux Jeux olympiques et paralympiques (JOP)

Pour chaque édition, l'OIF met à la disposition du Comité d'organisation des Jeux olympiques du personnel francophone spécialisé en traduction affecté aux services linguistiques et aux médias qui contribuent à la traduction et à l'élaboration des contenus en français. Depuis 2004, une personnalité est désignée par la ou le Secrétaire général(e) de la Francophonie afin de veiller au respect de l'article 23 de la



⁷ Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabisation au Mali

¹⁴ Le rapport comprend l'examen approfondi et l'analyse quantitative et qualitative de données provenant de la documentation collectée, des réponses à des questionnaires et entretiens (plus de 100 entretiens avec les représentants des organismes onusiens qui siègent à Genève, New York, Paris, Rome et Vienne et dans deux lieux d'affectation hors siège: Bruxelles et Nicosie).

¹⁵ Eurobaromètre Spécial 386, 2012

¹⁶ Addis-Abeba, Bruxelles, Genève et New York, ainsi qu'Antananarivo, Bucarest, Dakar, Hanoï, Libreville, Lomé, Port-au-Prince, Québec, Tunis et bientôt Beyrouth.

Charte olympique¹⁹. La mission de Grand Témoin de la Francophonie pour l'édition de 2020 a été confiée à Thierry Marx, grand chef gastronomique de renommée mondiale.

■ Vers plus de multilinguisme?

Des avancées à l'ONU

Le Bureau des ressources humaines de l'ONU a achevé, en 2020, la rédaction du Cadre des Nations Unies pour les langues qui a pour objectif de renforcer la cohérence de l'apprentissage des six langues officielles et l'évaluation des compétences linguistiques dans ces six langues²⁰. Sa mise en œuvre a permis de redéfinir les programmes des cours de langue pour les différents niveaux et contextes d'utilisation. À terme, ce Cadre devrait permettre d'améliorer la détermination des exigences linguistiques au recrutement.

Le Secrétariat des Nations Unies a annoncé d'autres initiatives favorables au multilinguisme en 2022, comme le développement d'un cadre politique stratégique et cohérent visant la prise en compte systématique du multilinguisme dans les actions des Nations Unies. L'OIF soutient son l'élaboration à travers la mise à disposition d'une contribution visant le recours à une expertise de haut niveau.

Un débat en cours à l'Union européenne

Depuis le Brexit, la domination de l'anglais dans les Institutions est ressentie comme d'autant plus injustifiée. De nombreuses voix se sont élevées²¹ pour dénoncer l'usage majoritaire d'une langue qui n'est désormais officielle, aux côtés des langues nationales, que dans deux pays membres : l'Irlande et Malte. Le débat sur le multilinguisme à l'UE a été relancé aussi avec la crise sanitaire qui a conduit les institutions européennes à faire un usage sans précédent des outils de visioconférence pour organiser, pendant les premières semaines, des réunions virtuelles uniquement en anglais à tous les niveaux, y compris pour les réunions du Conseil. À partir de mai 2020, la Commission européenne

a mis en place la plateforme Interactio qui permet d'utiliser jusqu'à trente-deux langues. Enfin, la présidence française de l'Union européenne du premier semestre 2022 devrait être l'occasion de mettre en débat de nouvelles propositions favorables à un rééquilibrage dans l'usage des langues officielles.

²⁰ Voir ORcode.

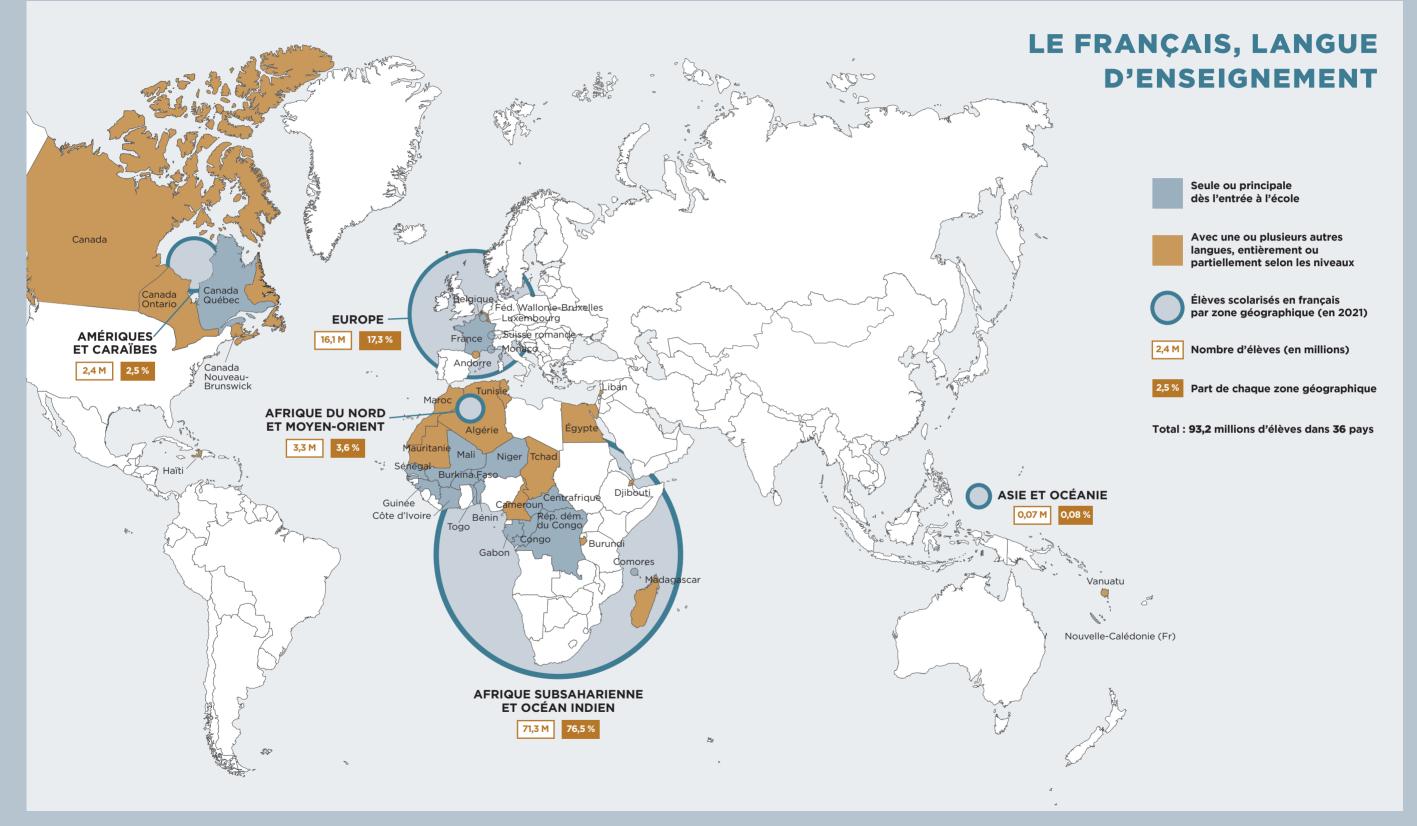


²¹ On peut citer l'initiative d'un groupe de fonctionnaires européens francophones, baptisé « Carré bleu », qui a adressé une lettre ouverte à la présidente de la Commission en septembre 2019 pour réclamer le droit de travailler en français.

PARTIE 2

POLITIQUES LINGUISTIQUES ET ENSEIGNE-MENT DU/EN FRANÇAIS DANS LE MONDE

¹⁹ Article 23 de la Charte olympique: Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais. À toutes les Sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite



LE FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION

La langue française est langue de scolarisation dans les systèmes éducatifs de 36 États et gouvernements dans le monde (dont 24 se trouvent dans les zones Afrique-océan Indien et Proche-Orient), seule ou aux côtés d'autres langues ; 80 % des élèves scolarisés en français étant concentrés sur le continent africain, où le français occupe généralement la fonction de langue d'enseignement, mais aussi de communication entre les populations (qui ont pour langue première une ou plusieurs autres langues, parfois transnationales, sur des territoires qui se caractérisent par une grande diversité linguistique et culturelle).

■ Choix de politiques linguistiques et actions menées par les États

Les États et gouvernements des pays de l'espace francophone du Sud – plus particulièrement pour l'Afrique subsaharienne et l'océan Indien – ont besoin de politiques publiques qui prennent en compte leurs réalités sociolinguistiques, et doivent donc faire des choix d'aménagement linguistique qui puissent répondre à différents enjeux : démocratie linguistique et respect des droits des langues minoritaires ; éducation et formation de qualité bi-plurilingues ; employabilité et développement ; cohésion sociale et transmission entre les générations ; accès pour toutes et tous à l'information et à ses droits dans sa langue maternelle, etc.

M. Jean-Marie Klinkenberg, professeur émérite de l'université de Liège (Belgique), nous indique en effet que « Les politiques linguistiques sont un facteur de développement personnel autant que de développement collectif » quand elles visent à « harmoniser le marché des langues et le marché de l'emploi, à accroître la compétence en matière de maniement des outils d'expression (...) ; à articuler à la politique de la formation, à la politique de protection et de promotion du travailleur (en agissant sur la langue des contrats, du travail, de l'équipement), à la politique de protection du consommateur (modes d'emploi, sécurité), à la politique de contacts entre le citoyen et les pouvoirs publics (simplification du langage administratif, juridique, etc.), à la politique de l'égalité des chances (féminisation des noms de métier), à la politique de recherche et de développement, notamment en matière numérique, et à la politique d'accès du citoyen aux techniques contemporaines d'information et de communication ».

Nombre de résolutions et de textes favorables à la diversité linguistique intègrent déjà des éléments de politique linguistique à l'échelle nationale de plusieurs pays d'Afrique (ex : Afrique du Sud) ou rappellent la nécessité d'intégrer une approche biou plurilingue dans les systèmes éducatifs afin d'améliorer les premiers apprentissages (ex : Mali, Burundi). Et il existe bien un consensus international de haut niveau pour protéger toutes les langues et des actions sont menées afin de répondre aux défis d'une « protection écolinguistique ». Cependant, la réalité du terrain démontre que seules des politiques linguistiques réduites au minimum sont appliquées, et qu'elles ne portent le plus souvent que sur le statut des langues, (dont les implications restent souvent implicites, et dont les effets sont souvent peu ou mal mesurés).

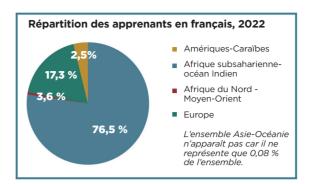
Par ailleurs, quand des textes sont produits et que des programmes sont financés par les États et par les partenaires dans le domaine, ils relèvent presque exclusivement de l'introduction de certaines langues dans le système éducatif et de l'alphabétisation, principalement dans le cycle primaire. Les questions de politiques linguistiques sont en outre généralement traitées par les États à l'échelle nationale, sans considération des spécificités territoriales, et dispersées entre des instances dépendant de ministères qui diffèrent selon les pays.

C'est dans ce contexte que la Francophonie accompagne des États et gouvernements membres à travers des programmes et initiatives consacrés aux politiques linguistiques et éducatives, au renforcement des capacités des enseignants, des évaluations et des apprentissages aux profits d'une éducation bi-plurilingue (notamment à travers son programme École et langues nationales en Afrique - ELAN).

■ État des lieux par régions et par pays

Environ 93 millions d'élèves et étudiants suivent leurs enseignements en français dans le monde : des chiffres en légère progression qui confirment tout d'abord que le français n'a perdu nulle part son statut de langue d'enseignement, et que les systèmes éducatifs des pays où le nombre d'enfants se présentant à l'école augmente (au Sud) en accueillent une part croissante (même si tous ne sont pas scolarisés).

Ce sont naturellement les pays où le français est langue officielle unique qui pèsent le plus lourd dans l'ensemble mondial et, parmi eux, l'écrasante majorité des apprenants en français résident sur le continent africain, y compris dans des pays où il n'est pas langue officielle (comme au Maghreb par exemple).



L'Europe arrive en deuxième position, grâce à la France (91 % des élèves européens scolarisés en français), mais aussi à la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la Suisse romande, au Luxembourg et à Monaco.

Si l'Amérique du Nord doit sa troisième place au Québec et au Canada en général, il ne faut pas oublier le rôle joué par Haïti, même si les dernières statistiques disponibles concernant ce pays sont anciennes (2015-2016).

Enfin, c'est le Liban qui domine le paysage scolaire en français de la zone Afrique du Nord–Moyen-Orient, même si la place de cette langue comme médium d'enseignement est loin d'être négligeable - bien que peu précisément chiffrée - dans les pays du Maghreb.

Quant à la partie asiatique, le faible volume d'apprenants en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu la rend difficilement visible par rapport à la masse totale.

LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'évolution du nombre d'élèves apprenants de FLE est différente selon les régions ou les pays, et relève en grande partie de la volonté des autorités nationales de rendre obligatoire l'enseignement d'une deuxième langue étrangère (voire plus) dans leurs systèmes éducatifs. En dehors des pays anglophones, on constate en effet souvent que les politiques publiques ne laissent place qu'à l'anglais comme seule altérité linguistique et culturelle dans la construction des jeunes citoyens et citoyennes.

L'attractivité de la langue française auprès des jeunes publics, de leurs parents et des établissements, tient également aux perspectives qu'elle peut offrir en termes d'employabilité, d'opportunités pour étudier à l'international, accéder à des métiers liés au tourisme, aux organisations internationales ou pour évoluer au sein d'une entreprise ou d'une administration.

L'action politique est déterminante dans la construction de systèmes éducatifs et de sociétés plurilingues qui puissent favoriser l'employabilité des jeunes, la formation et les évolutions professionnelles tout au long de la vie. C'est elle aussi qui doit prendre en charge les difficultés auxquelles sont confrontés nombre de systèmes éducatifs, parfois mis en tension en raison d'effectifs pléthoriques, et d'enseignants de et en en français qui viennent de plus en plus à manquer : départ à la retraite d'enseignants (ce qui suffit parfois à faire disparaître l'offre en français dans l'établissement), crise des vocations pour enseigner les langues (dont le français), qui sont par ailleurs souvent optionnelles en tant que 2e langue étrangère.

■ L'apprentissage du français, marqueur des politiques éducatives plurilingues

Les politiques éducatives et linguistiques jouent un rôle majeur dans l'apprentissage des langues étrangères, non seulement par les obligations fixées par les programmes scolaires, mais aussi par les moyens qui y sont dévolus. Revalorisation du métier d'enseignant, renouvellement et formation des viviers de jeunes professeurs, décentralisation en dehors des grandes villes et démocratisation des offres de formation plurilingue, sont parmi les enjeux qui permettront aux systèmes éducatifs de répondre aux demandes des populations en faveur de sociétés plurilingues.

De même, les choix de politiques nationales qui s'inscrivent dans des perspectives plurilingues en faveur des langues nationales et transnationales à l'échelle d'un pays ont une influence sur le degré d'ouverture des systèmes éducatifs, vers une mobilité internationale par exemple.

C'est dans ce contexte que certains États opèrent des choix de réformes et établissent des accords de coopération multilatérale ou bilatérale en faveur du renouvellement et de la mobilité des enseignants, du renforcement de leurs compétences linguistiques et didactiques, dans la mise en œuvre de programmes d'assistants de langue, de mobilités étudiantes, etc.

■ La coopération bilatérale et multilatérale en faveur de l'apprentissage de la langue française

Les accords signés avec la France sont souvent déterminants dans le renforcement de l'enseignement du et en français. Dans le cadre de sa politique bilatérale, la France mène et accompagne des actions de coopération avec les autorités locales à travers des financements nationaux ou régionaux de type **FSPI** (Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain), un instrument qui per-

met de financer des initiatives, notamment dans les domaines de la culture, du français, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Au titre de la coopération française, on peut citer le **Label-FrancÉducation** et le programme d'assistants de langue en France et à l'étranger. La France mobilise aussi l'expertise de ses équipes pédagogiques locales et de ses opérateurs – notamment France Éducation International (FEI) – en faveur du renforcement du français dans les établissements publics ou privés des systèmes éducatifs nationaux et dans les établissements scolaires français homologués dans les pays.

En 2020, **le Fonds Langue française** a par ailleurs soutenu 29 projets, portés par des Alliances françaises et Instituts français, parmi lesquels des Rencontres franco-brésiliennes du français du tourisme, un forum régional Génération LabelFrancÉducation en Bulgarie, ou encore le projet « Les petits penseurs » aux États-Unis, à destination des publics scolaires.

Outre ses 98 implantations dans 95 pays, l'**Institut français** anime la plateforme IFprofs qui a rassemblé 42 000 professionnels issus de 105 pays (20 000 ressources partagées) en 2021. Les ressources de sa plateforme Culturethèque (bibliothèque numérique) ont bénéficié à plus de 500 000 utilisateurs en 2021 (soit un doublement par rapport à 2019).

À noter que la fréquentation des cours de FLE au sein du réseau des 832 **Alliances françaises** présentes dans 131 pays, avec 490 000 apprenants de FLE dans le monde en 2019 (dont 111 000 apprenants en cours de FLE en entreprises ou institutions) a évolué de +3,4 % depuis 2018 ; Madagascar, l'Inde, les États-Unis, le Mexique et la France étant les cinq premiers pays où l'on apprend le français dans les Alliances françaises, suivis de la Chine, du Brésil, de la Colombie, du Pérou et du Zimbabwe. Si les cours de français grand public restent stables en 2019, les cours en entreprises et institutions progressent nettement sur un an (+16 %).

La région d'Amérique latine étant en première position avec 130 000 apprenants inscrits au sien d'un réseau de 172 Alliances, et l'Europe, le premier continent d'implantation des Alliances françaises dans le monde avec ses 236 Alliances.

De son côté, l'OIF dispose de trois **centres régionaux pour l'enseignement du français (CREF)**: des centres d'excellence qui proposent des dispositifs d'ingénierie de formation de haut

niveau dispensant des formations et des séminaires à l'intention de l'ensemble des catégories professionnelles de l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs. Cette initiative, qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et, à partir de 2021, à l'Afrique et au Moyen-Orient (CREFA).

Le dispositif s'adresse à plus de 50 000 enseignants et à plus de 4 millions d'apprenants de français.

■ La certification officielle des compétences en français

Parmi les dispositifs d'évaluation de FEI déployés à destination des enseignants, le test APPRENDRE Ev@lang - porté par FEI et l'AUF - a été lancé en 2021 dans sa version entraînement, pour évaluer le niveau de compétences en français des enseignants des systèmes éducatifs de 26 pays francophones.

Même dans le contexte de la pandémie, les certifications officielles de français ont rassemblé des effectifs importants surtout pour les jeunes publics avec 214 121 candidats (dont 108 376 dans le cadre du DELF scolaire et donc d'évaluations linguistiques officielles à l'intérieur les systèmes éducatifs nationaux) en 2021, sur un total de 381 597 candidats au DELF-DALF. Des effectifs qui étaient en constante évolution, et à leur apogée en 2019 avec 318 474 jeunes candidats (dont 163 121 inscriptions dans le cadre d'un DELF scolaire) sur un total de 519 611 candidats au DELF-DALF : confirmant ainsi l'intérêt des élèves à certifier leurs compétences en français par un diplôme officiel, principalement dans le secondaire.

Le DELF scolaire est particulièrement attractif en Italie (22% du total des inscrits en 2019) et surtout en Allemagne (28% des inscrits).

■ Élaboration et déploiement d'outils pour l'apprentissage du FOS/français professionnel

Dans le champ de la coopération bilatérale pour le français, la place occupée par les formations diplômantes à visée professionnelle mérite un examen particulier. Cette catégorie d'apprenants de français dit « sur objectif spécifique » (FOS) étant en effet révélatrice d'une dynamique qui souligne l'utilité très concrète de la connaissance du français, nombre de ces formations étant dispensées dans l'enseignement supérieur par le biais de masters dits « professionnalisants ».

Dans tous les pays du monde, ils concernent les domaines suivants : langues étrangères appliquées, culture et langage des organisations européennes, interprétation de conférences, traduction et terminologies spécialisées, stratégies de communication interculturelle (littéraires et linguistiques), langues modernes et communication internationale, professorat du français, technologies de la langue et de la traduction automatique, etc.

On retrouve également souvent la langue française comme une des composantes nécessaires aux formations en rapport avec l'administration publique, les relations internationales, la diplomatie ou les questions liées à la défense et à la sécurité (surtout en Afrique).

En Europe, en Afrique du Nord et, dans une moindre mesure, en Asie, les disciplines concernées vont bien au-delà des secteurs directement liés aux langues : architecture, agriculture et agroalimentaire, journalisme, médecine et santé, management, ingénierie des systèmes industriels, tourisme, marketing et vente, finance et contrôle, droit international (public et privé), économie et gestion, mathématiques-informatique, génie chimique et biochimique, logistique et transport internationaux, sciences politiques, etc.

D'autres dispositifs et outils tels que les **diplômes de français professionnel** (DFP) conçus et développés par Le centre Français des Affaires de la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, appelé ci-après « FDA-CCIP » - spécialiste en matière de formation de formateurs, d'élaboration d'offres de formation et de certifications en FOS/français professionnel - permettent de valoriser la maîtrise du français, plus particulièrement dans les secteurs des affaires, des relations internationales, du tourisme-hôtellerie-restauration par des formations en français qui se sont déployées à l'international.

Selon **FDA-CCIP**, la demande de formation en français professionnel n'a pas faibli malgré la crise sanitaire qui a touché les centres de langue ; la création d'une offre de formation à distance ayant par ailleurs permis de déployer des formations adaptées aux nouveaux besoins.

Parmi les marqueurs d'un intérêt grandissant pour les diplômes de français professionnel (DFP), on peut relever l'évolution des demandes d'agrément de centres de langues pour l'organisation des sessions du diplôme de français professionnel (passant de 30 en 2018 à 70 en 2020) et l'intérêt pour l'organisation de formations de formateurs à l'évaluation et à la préparation à la certification en français professionnel.

Sur plus de 23 000 candidats qui se sont présentés à l'un des DFP entre 2016 et le premier semestre 2021, 72 % présentaient le DFP des affaires; 13 % le DFP secrétariat ; 6 % le DFP tourisme, hôtellerie et restauration ; 5,5 % le DFP relations internationales. Les candidats étant issus à 80 % de Suisse, France, Italie, États-Unis, Égypte, Algérie, Espagne, Liban, Autriche, Russie, Belgique.

Les grandes tendances observées révèlent que le continent européen reste loin en tête dans les demandes de formation et de certification en français professionnel. Un intérêt est observé aussi au Kenya, en Inde ou encore au Mexique. La demande restant stable pour l'Amérique du Nord, et très faible sur le continent asiatique ou le lien entre maîtrise du français et compétence professionnelle semble être à retisser.

Parmi les dispositifs pour l'enseignement du FOS qui ont également été développés, on peut relever le lancement des **Clés du français pro** en mars 2021 par la FDA-CCIP et l'Institut français, pour soutenir le réseau des centres de langue française en accompagnant le développement d'une offre de cours en français professionnel.

L'offre de **TV5MONDE** s'est également enrichie de matériel pédagogique couvrant différents secteurs d'activité professionnelle (affaires, tourisme, hôtellerie-restauration, mode et design, relations internationales et diplomatie), de fiches pédagogiques pour des cours de français professionnel (hôtellerie, vente, tourisme) produites par TV5 Québec Canada avec le soutien financier de l'Office québécois de la langue française. Un projet est à l'étude pour élaborer des ressources pédagogiques sur les métiers du bâtiment et de la restauration patrimoniale, en partenariat avec la future Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts (France).

La vitalité des formations en FOS ou français professionnel à l'international, tout au moins leurs potentiels, ne font donc aucun doute, au vu de la dynamique des dispositifs de formation et de certifications constatée par FDA-CCIP, de l'opportunité de diversification des publics que cela représente pour les centres de langues et de formation ; et avant toute chose de l'émergence à l'international de nouveaux publics « animés d'un réel besoin de travailler en français » – pour citer Mme Florence Mourlhon-Dallies, qui précise par ailleurs : « On a (...) moins d'apprenants de haut niveau, mais beaucoup plus de demandes pour les qualifications intermédiaires et les métiers manuels. »

■ État des lieux et évolutions par régions et par pays

Comme en 2018, le nombre d'apprenants de français dans le monde dépasse légèrement les **51 millions** d'individus pour les élèves des écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur publics et privés, de même que les effectifs d'instituts ou de centres de langues étrangères hors système scolaire. La prédominance de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient se maintient avec 44 % des apprenants de FLE dans les systèmes éducatifs, suivie de l'Afrique subsaharienne-océan Indien (25 %), de l'Europe (19 %), des Amériques-Caraïbes (9 %) et de l'Asie-Océanie (3 %).

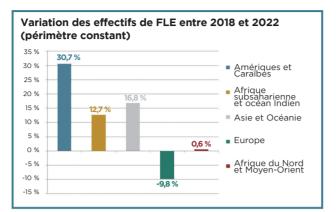
Globalement, le nombre d'apprenants de FLE a très légèrement décru de 0,1 % depuis 2018, traduisant principalement un net recul de l'apprentissage du français observé en Europe (-10 %). Les autres régions du monde connaissant en revanche, en moyenne, une hausse du nombre d'apprenants de français.

Le poids du seul **Maghreb** est considérable puisque l'Algérie, le Maroc et la Tunisie totalisent à eux seuls plus de 17 millions d'apprenants de FLE, une part non négligeable des élèves recensés suivant en réalité un enseignement qui s'apparente largement à celui qualifié dans d'autres systèmes éducatifs de « bilingue », voire « en français » pour certaines matières et à certains niveaux d'études, mais le qualificatif de « langue étrangère » appliqué au français dans ces pays est ainsi respecté.

L'Afrique « non francophone » représente toujours 25 % de l'effectif total, les pays jouant dans une certaine mesure la carte de la francophonie (qu'ils soient membres ou non de l'OIF) dans une perspective de coopération interrégionale. Le Cameroun (pour sa partie anglophone), le Mozambique ou le Ghana y côtoient ainsi l'Ouganda, l'Angola, l'Afrique du Sud ou le Kenya. En Afrique subsaharienne, la croissance sur la période étudiée semble avoir été tirée par l'Angola, l'Éthiopie (avant la crise), Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles.

L'Europe reste un bastion de l'apprentissage du français avec l'Italie et la Roumanie en première position (en volume), aux côtés de l'Allemagne, de l'Espagne, des parties non francophones de Belgique et de Suisse, des Pays-Bas, de la Grèce et du Portugal; les pays anglophones (Royaume-Uni et Irlande) ayant le français comme première langue étrangère rassemblant par ailleurs plus de 0,5 million d'apprenants de FLE.

En dehors des pays anglophones, lorsque l'enseignement ne prévoit qu'une seule langue étrangère obligatoire, c'est l'anglais



qui l'emporte (quand il n'est pas directement désigné comme obligatoire par les autorités éducatives, ce qui est souvent le cas), la possibilité d'abandonner sa langue étrangère assez tôt dans la scolarité comme au Royaume-Uni ayant participé à faire fondre les effectifs de FLE.

Dans le paysage linguistique très concurrentiel des pays européens, les affinités culturelles, les proximités géographiques, la difficulté plus ou moins grande prêtée aux différentes langues présentes « sur le marché » et le crédit qu'on leur accorde – tout autant que les politiques plus ou moins volontaristes des autorités éducatives – orientent le choix des élèves, de leurs parents et des étudiants. Lorsqu'une deuxième (ou une troisième) langue étrangère n'est pas obligatoire, la compétition s'aiguise entre, principalement, le français, l'espagnol, le russe, l'allemand et l'italien... dont le français ne sort pas toujours vainqueur.

Le continent américain et les Caraïbes occupent la troisième place en matière de FLE, avec le Canada (hors Québec) et les États-Unis d'Amérique, suivis du Costa Rica, du Brésil, du Mexique et de l'Argentine, entre autres. Le nombre total d'apprenants évolue de +31,7 % pour la région, qui bénéficie notamment d'un accroissement très significatif de l'apprentissage du français au Costa Rica et au Chili.

La région Asie-Océanie rassemble le moins d'apprenants de FLE, certains pays de la zone se distinguant néanmoins par des effectifs significatifs (autour de 50 000 apprenants), mais modestes au vu de l'effectif total scolarisé comme l'Australie, l'Inde, la Chine, le Laos, le Cambodge, l'Azerbaïdjan ou le Vietnam. Le Cambodge, la Chine, le Laos, la Malaisie, la Thaïlande et le Vanuatu ont dopé la croissance globale, et compensé quelques baisses constatées par exemple au Japon ou au Kazakhstan.

PARTIE 3

LANGUE FRANÇAISE, CULTURE ET NUMÉRIQUE

LA PLACE DU FRANÇAIS SUR INTERNET

■ Synthèse des évolutions

Le modèle utilisé dans l'édition précédente a été amélioré dans certains aspects (meilleure source de données démolinguistiques, annulation d'un des biais principaux de l'étude grâce à l'accès à des données des locuteurs seconde langue par pays, meilleure prise en compte du multilinguisme des individus let poursuite de l'analyse systématique des biais, inévitables dans ce genre de travaux, et de la recherche de moyens pour les dépasser) et l'ensemble des données a été actualisé en mai 2021.

Bien que le français reste en quatrième position² dans l'Internet:

- Il est maintenant accompagné, et peut-être même déjà dépassé, par **l'hindi** qui montre une ascension spectaculaire.
- Son avance sur les langues suivantes (maintenant : portugais, russe, arabe, allemand, japonais et malais) s'est **considérablement réduite**, comme conséquence de la combinaison des deux faits suivants :
- 1. les taux de connexion à l'Internet des francophones des pays industrialisés sont proches de la saturation (85 % en moyenne), laissant une faible marge à l'augmentation;
- 2. la fracture numérique des pays francophones africains est bien plus lente à se résorber que la croissance moyenne de la connectivité dans le monde.

Il apparaît que ce recul relatif du français, qui avait déjà été observé dans des mesures partielles réalisées en 2019 et 2020, est le résultat d'un différentiel trop important entre la croissance mondiale moyenne des taux de connectivité par pays et celle de plusieurs pays africains francophones. Ce différentiel est de plus extrêmement fort avec les pays d'Asie, et, dans une large mesure, les pays arabes, qui montrent des taux de connectivité qui tendent à s'approcher des taux occidentaux.

À long terme, la croissance démographique prévue pour l'Afrique va favoriser indirectement la présence du français dans l'Internet. Cependant, si la fracture numérique continue d'être aussi prononcée en Afrique francophone, la présence du français dans l'Internet pourrait s'en ressentir à court terme.

LES DÉFINITIONS DES MACRO-INDICATEURS PRODUITS PAR LE MODÈLE RESTENT LES MÊMES ET, NOTAMMENT, NOUS RETENONS CELUI DE « PUISSANCE » QUI CORRESPOND À LA MOYENNE DE SIX INDICATEURS :

TRAFIC

=

pourcentage mondial

du trafic vers les sites

Web (obtenu à partir

d'applications qui

rapportent la répartition

du trafic par pays)

CONTENUS

pourcentage global

INTERNAUTES

pourcentage mondial des locuteurs connectés (obtenu en pondérant les données de connectivité par pays avec les données démolinguistiques)

USAGES

pourcentage de la présence de la langue dans les plateformes et applications (par exemple pourcentage d'abonnés aux divers réseaux sociaux)

INDEX

transformation des classements des pays dans une grande variété d'indicateurs de la société de l'information (par exemple qualité du

gouvernement électronique

en pourcentages par langue

INTERFACES

mesure de sa présence comme langue d'interface aux applications ou comme langue de traduction en ligne.

Cet indicateur intègre l'ensemble des paramètres qui marquent la présence de la langue dans l'Internet.

L'ensemble des paramètres (corrigés des biais existants dans les sources) obtenus en sortie du modèle donne le classement général suivant :

RANG	LANGUE	PRÉSENCE
1	Anglais	25,00 %
2	Chinois	15,00 %
3	Espagnol 7,00 %	
4	Français 3,50 %	
4	Hindi	3,50 %
6	Portugais	3,00 %
6	Russe 3,00 %	
8	Arabe 2,50 %	
8	Allemand 2,50 %	
8	Japonais 2,50 %	
11	Malais 1,80 %	
12	Italien 1,40 %	
13	Turc 1,20 %	
14	Coréen 1,20 %	
15	Bengali 1,20 %	
	RESTE	25,70 %

■ Les atouts de la langue française dans le monde numérique

Les deux indicateurs de la langue française les plus signifiants dans ce contexte sont :

1. le rapport (L1+L2)/L1, un marqueur de la fréquence relative

d'utilisation d'une langue en tant que deuxième langue, pour lequel le français est la cinquième langue du monde;

2. le nombre de pays où il existe des locuteurs d'une langue donnée, pour lesquels le français est en seconde position derrière l'anglais³.

Ceci permet de renseigner un nouvel indicateur : le **degré de mondialisation d'une langue** (DML). Il est défini de cette manière : DML = (L1+L2)/L1 x pourcentage de pays où la langue est pratiquée.

Ce nouvel indicateur permet de classer les pays en combinant les deux critères qui marquent la surface géographique et démographique de la langue : cette combinaison produit une valeur dont la traduction en pourcentage exprime une hiérarchie et souligne des écarts. Le DML, par construction, est indépendant de la présence de la langue dans le cyberespace.

Les langues dont le rapport (L1+L2)/L1 est supérieur à 2,5 sont, dans l'ordre, les suivantes : dioula, swahili, anglais, bamanakan, français, ourdou, malais, sotho du Nord et thaïlandais. Et les langues qui sont parlées dans plus de 35 pays sont l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe.

En multipliant la valeur du degré de mondialisation d'une langue (DML) par le pourcentage de locuteurs connectés, on obtient le **degré de cyber-mondialisation** (DCL) de la langue (DCL = DML x %Conn.), un indicateur qui synthétise les atouts des langues pour la mondialisation dans le monde numérique. En rajoutant la dimension de connectivité moyenne à l'Internet, le DCL corrige la valeur du DML en prenant en compte la présence dans l'Internet de chaque langue.

La vision en répartition par pourcentage permet de bien mesurer les écarts et de constater que l'anglais et le français possèdent une nette avance sur le reste des langues, selon ce critère qui indique dans quelle mesure la langue est bien insérée dans le mouvement de mondialisation en cours (DML) et dans la marche vers le multilinguisme qui est portée par l'Internet (DCL). Les valeurs indiquées en pourcentage montrent la répartition des deux indicateurs entre toutes les langues considérées : ainsi, anglais et français, ensemble, couvrent près de 25 % de cette répartition, avec une marge de distance importante devant l'allemand, le russe et l'espagnol, suivis par l'arabe, le malais, l'italien et le chinois.

LANGUE	DML	DML%	DCL	DCL%
Anglais	2,51	12,68 %	1,61	14,24 %
Français	1,69	8,52 %	1,09	9,66 %
Allemand	0,48	2,45 %	0,42	3,75 %
Russe	0,40	2,01 %	0,31	2,76 %
Espagnol	0,37	1,90 %	0,27	2,40 %
Arabe	0,30	1,51 %	0,18	1,56 %
Malais	0,33	1,69 %	0,17	1,51 %
Italien	0,22	1,13 %	0,17	1,50 %
Chinois	0,25	1,27 %	0,16	1,46 %

■ La place des autres langues

Les langues les plus connectées à l'Internet sont les suivantes (donnée pratiquement exempte de biais), à comparer avec le pourcentage pour le français qui est de 65,5 %:

Langues	Pourcentage de locuteurs connectés
Norvégien	97,87 %
Danois	97,83 %
Suédois	93,49 %
Japonais	92,62 %
Hollandais	92,02 %
Luxembourgeois	91,90 %
Suisse allemand	91,56 %
Catalan	90,50 %
Flamand occidental	90,43 %

■ Le cas de l'anglais

En ce qui concerne l'anglais, sa place relative continue de se restreindre et passe de 30 % en 2017 à 25 % en 2021, même si les médias, s'appuyant sur des résultats fortement biaisés, par faute de considération sérieuse du multilinguisme, continuent à annoncer des chiffres supérieurs à 50 %. En effet, l'Internet a changé considérablement dans les dix dernières années avec une entrée massive d'internautes de langues asiatiques et de l'arabe! Quant au pourcentage mondial de locuteurs anglophones connectés (L1+L2), il était estimé par l'Observatoire de la diversité linguistique et culturelle dans l'Internet, en 2007, à 32 %, et il est passé maintenant à 15 %.

¹ En 2018, le modèle tablait sur un niveau de multilinguisme de l'ordre de 25%, et les résultats pour langue première plus langue seconde (L1+L2) s'établissaient donc, en pourcentage, sur la base de 125% pour prendre en compte le multilinguisme. Dans cette nouvelle édition de 2022, grâce aux données d'Ethnologue, le facteur de multilinguisme passe à 43%.

² Sur 329 langues avec plus de 1 million de locuteurs.

³ Calculs réalisés dans le cadre des 329 langues de plus de 1 million de locuteurs L1, avec les données de connectivité de septembre 2021 et sur la base des 215 pays (ou territoires) sélectionnés dans le modèle.

LES CONTENUS CULTURELS FRANCOPHONES EN LIGNE:

ENJEUX ET DÉFIS DE LA DÉCOUVRABILITÉ

Malgré leur grande diversité, les contenus et expressions culturels et artistiques de l'espace francophone sont peu présents et accessibles sur la Toile⁴. La plateformisation de la diffusion et de la distribution de la culture a bouleversé les schémas traditionnels dans la mise en relation de l'offre et de la demande, particulièrement au profit des GAFAM⁵. Ce cercle restreint d'acteurs mondiaux profite des avancées technologiques pour contrôler et concentrer l'offre culturelle, menaçant la garantie de la découvrabilité des contenus culturels francophones.

■ Les principales tendances des industries culturelles et créatives⁶

Les ICC contribuent aujourd'hui de façon significative à l'emploi et à l'économie mondiale. Leur transformation numérique touche tous les pays et va de pair avec les mutations technologiques et l'évolution des usages des populations toujours plus équipées et connectées. Malgré d'importants écarts entre les régions, une grande partie de la population mondiale accèdent aujourd'hui aux ICC par le canal du numérique.

Le cinéma, la musique et l'audiovisuel ont pris le tournant du numérique depuis plusieurs années. Des acteurs internationaux majeurs se sont positionnés. Ils dominent le marché et captent une grande partie de l'audience.

Du côté de la Francophonie, des initiatives en faveur de la diversité voient le jour (TV5MONDEplus lancée en septembre 2020, le Fonds Francophonie TV5MONDEplus, lancé en mars 2021), ou existent depuis de nombreuses années (le Fonds Image de la Francophonie).

⁴ État des lieux de la découvrabilité et de l'accès aux contenus culturels francophones sur Internet, 2020. Voir QRcode.

⁵ Acronyme souvent utilisé construit à partir des initiales des grands groupes : Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, etc., auquel on peut ajouter Spotify, Deezer, etc.

Les industries culturelles et créatives dans le monde à l'heure du numérique, Étude réalisée pour l'OIF par Post-Advisors, Juin 2021. Voir ORcode

QU'EST-CE QUE LA DÉCOUVRABILITÉ?

Ce concept relativement nouveau, créé et développé depuis 2016 à partir du Canada/ Québec, décrit un processus de rencontre entre un contenu et le public dans l'environnement numérique. Il comprend :

- la caractéristique intrinsèque de tout contenu disponible en ligne à être facilement repérable ou trouvable par tout utilisateur qui effectuerait des requêtes sur des moteurs de recherche :
- la dimension fortuite de découverte d'un contenu auquel on ne s'attendait pas et/ou dont on ne connaissait pas l'existence;
- la recommandation d'un contenu culturel sans requête de l'utilisateur.

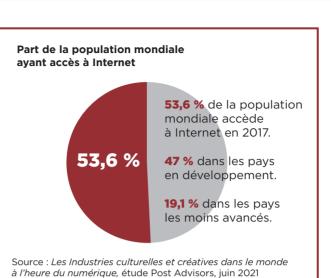
La découvrabilité englobe donc concernant les contenus culturels des besoins :

- de repérabilité(référencement et indexation);
- de disponibilité (développement et mise à disposition d'une offre adéquate) ;
- de recommandation (mise en valeur et promotion de la visibilité).

■ Les processus techniques de la découvrabilité systémique

L'avènement du Web 3.0 a facilité l'apparition de données structurées, standardisées et lisibles par ordinateur. Aujourd'hui, les machines lient, structurent, exploitent et partagent une information ainsi plus visible et mieux réutilisable. Deux mécanismes favorisent la découverte d'un contenu en ligne : les données, nerf de la guerre et dont chaque catégorie a ses spécifications ; les algorithmes, au cœur du système de recommandation.

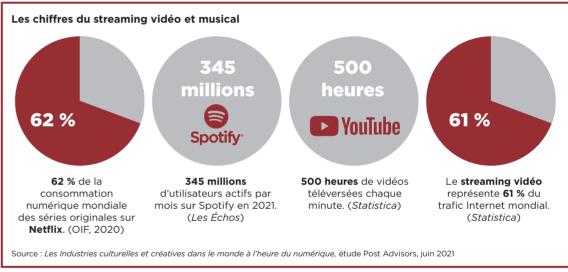
Les métadonnées de qualité et interopérables (pouvant être transmises et échangées entre divers systèmes) représentent un enjeu fondamental pour la découvrabilité en ligne des contenus culturels. (cf. p. 30)

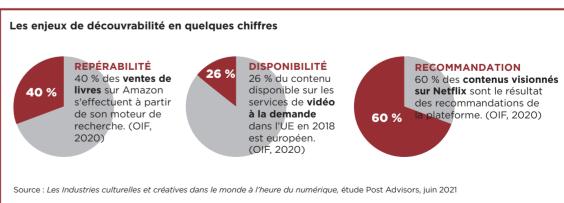




Source : Les Industries culturelles et créatives dans le monde

à l'heure du numérique, étude Post Advisors, juin 202

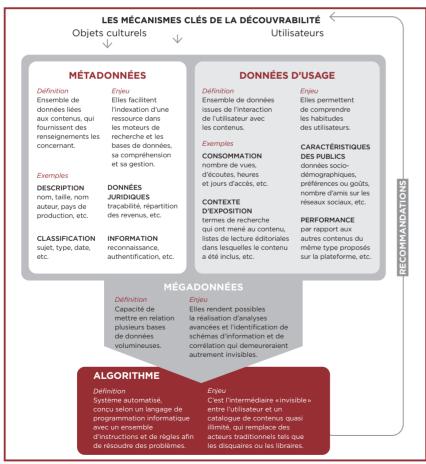




■ La découvrabilité, une question de souveraineté des États et une prise en charge multi-acteurs

Les risques d'une standardisation de la consommation culturelle et de la perte de retombées économiques essentielles au développement de chaque société sont dorénavant importants. La découvrabilité embrasse divers enjeux liés à la souveraineté des États: préservation des identités culturelles; promotion et accès aux marchés internationaux des productions culturelles numériques locales et nationales; capacité d'intervention des acteurs étatiques par la mise en œuvre de stratégies politiques adéquates (réglementations/régulations). La Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 adoptée par la Francophonie en décembre 2021 tient compte du défi multidimensionnel qu'elle pose. Les États et gouvernements membres de la Francophonie, les industriels, opérateurs et acteurs privés, les acteurs et organisations de la société civile, et les organisations internationales sont tous concernés par la problématique de la découvrabilité. (ci-contre)





LE LIVRE ET LES AUTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

La littérature constitue, sans conteste, l'un des terreaux privilégiés d'épanouissement de la diversité culturelle francophone. Au cœur des enjeux de création, d'inventivité et de vitalité de la langue française, le livre, sous toutes ses formes, y compris numérique, est aussi le produit de ce qu'il est convenu d'appeler une industrie culturelle. Sous ces deux aspects, culturel et économique, des constats ont été faits depuis longtemps et ils révèlent un paysage agité de contradictions, de tensions parfois, bien que très riche et plein de promesses.

■ Les États généraux du livre en langue française dans le monde

Les États généraux du livre en langue française dans le monde se sont tenus les 23 et 24 septembre 2021 à Tunis. Ils ont réuni (sur place ou à distance) plus de quatre-cents participants — auteurs, acteurs de la chaîne du livre, responsables politiques ou institutionnels — de tout l'espace francophone. Co-organisés par la France et six États ou gouvernements (la Côte d'Ivoire, la République de Guinée, le Québec, la Confédération suisse, la Tunisie, la Fédération Wallonie-Bruxelles), ainsi que l'Organisation internationale de la Francophonie, ils ont impliqué près de 1 000 acteurs du livre dans 45 pays différents et permis de dégager une dizaine de propositions prioritaires à mettre en œuvre (sur les 50 identifiées préalablement⁷).

En écho à ces recommandations, et en reprenant déjà certaines, neuf⁸ ministres en charge de la culture et du livre représentant leur État ou gouvernement ont adopté une Déclaration commune à l'issue des travaux évoquant notamment la promotion de l'accès au livre et à la lecture, le soutien à la création en veillant à la juste rémunération des créateurs, la traduction en langue française, l'amélioration de la circulation des œuvres et des auteurs et le renforcement des missions des bibliothèques.

En prélude aux États généraux, plusieurs études ont permis de cerner au mieux les caractéristiques du marché éditorial francophone et d'anticiper les évolutions à venir : sept panoramas⁹ régionaux du marché éditorial francophone réalisés



- ⁷ Pour une nouvelle dynamique du livre en langue française dans le monde : Cahier de propositions et 10 recommandations prioritaires, 2021. Voir QRcode.
- Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Québec, Suisse, Tunisie, Vietnam et Fédération Wallonie-Bruxelles
- 9 Voir QRcode.

par le Bureau international de l'édition française (BIEF) et une étude prospective du cabinet BearingPoint, intitulée «Le livre en langue française en 2030 et 2050¹⁰ ».

Les constats faits par ces études ont donné raison aux participants des États généraux qui ont insisté sur plusieurs points : la sécurisation du cadre légal, la facilitation de la circulation des matières premières et des livres eux-mêmes, la nécessité d'améliorer la connaissance mutuelle et les possibilités de communication entre les professionnels. Sur ce dernier point, la mise en place d'un Réseau numérique des acteurs du livre en langue française¹¹ par l'OIF constitue une avancée.

L'occasion de rappeler également les programmes développés par l'OIF qui intervient à plusieurs niveaux de la «chaîne du livre» : création, production, diffusion et promotion. Et de mettre en avant son accompagnement des politiques de lecture publique des pays à travers les réseaux des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) présents dans une vingtaine de pays du Sud, ainsi que le Prix des cinq continents de la Francophonie, qui récompense chaque année un auteur d'expression française et lui permet de rayonner à l'international au travers de véritables «tournées littéraires» dans le monde entier.

■ Le Congrès des écrivains de langue française

Initié en 2019 par Leïla Slimani et feu Michel Le Bris, le Congrès mondial des écrivains de langue française s'est également déroulé à Tunis les 25 et 26 septembre 2021 avec le soutien, entre autres, de l'OIF. À l'invitation du Comité littéraire composé de Leïla Slimani, Fawzia Zouari, Laurent Gaudé, Yanick Lahens, Felwine Sarr et - jusqu'en janvier 2021 - Michel Le Bris, une trentaine d'auteurs issus des cinq continents y ont participé, sur place ou en visioconférence, sous la forme de cafés littéraires, de rencontres, de grands entretiens et de tables rondes.



- ¹⁰ Le livre en langue française en 2030 et 2050, Étude économique prospective Bearing Point. Voir QRcode.
- 11 Voir QRcode.



Rapport de l'OIF La langue française dans le monde 2022

Direction : Nivine Khaled, Directrice de la langue française et de la diversité des cultures francophones (DLC).

Coordination principale et rédaction : Alexandre Wolff, Responsable de l'Observatoire de la langue française.

Coordination et rédaction : Francine Quéméner, Spécialiste de programme pour l'Observatoire de la langue française (enseignement du / en français) et les politiques linguistiques.

Rédaction (DLC) : Véronique Girard, Spécialiste de programme (découvrabilité des contenus culturels) ; Aurélia Grosu, Conseillère (langue française et multilinguisme dans les OI).

Collaboration : Mirana Andrianasy (stagiaire) ; Pauline Hardouin (assistante de programme pour l'Observatoire de la langue française).

Contributeurs directs: Bernard Cerquiglini, Souleymane Bachir Diagne, Jean-Marie Klinkenberg, Richard Marcoux, Florence Mourlhon Dallies, Daniel Pimienta, Laurent Richard, Destiny Tchehouali, Rada Tirvassen.

Ce document est une synthèse du livre **La langue française dans le monde 2022** à paraître aux Éditions Gallimard en mars 2022.